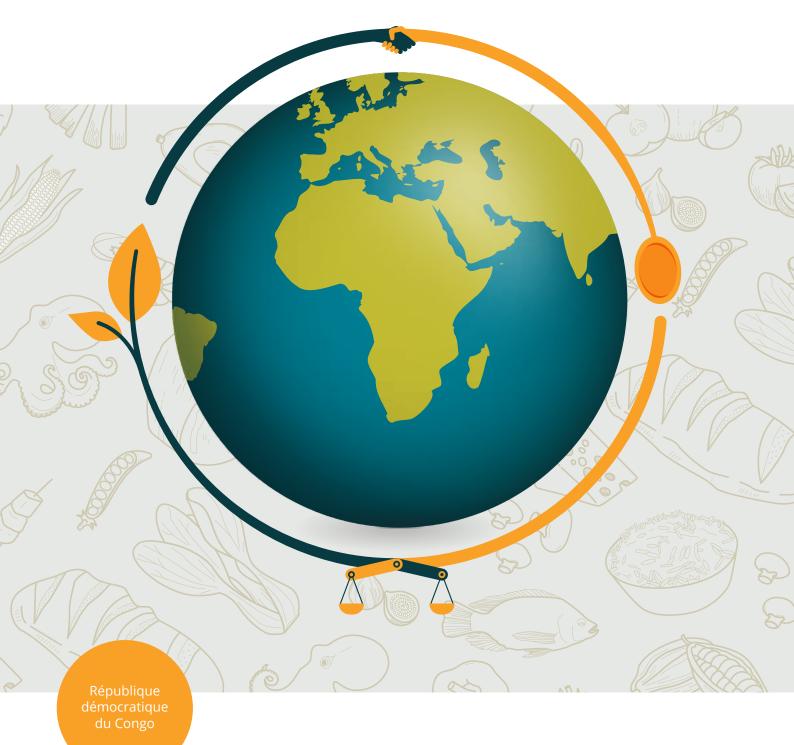






PROFIL DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES - RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires





PROFIL DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES - RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires

Publié par

l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture,
le Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement,
et l'Union européenne
Rome, Montpellier, Bruxelles, 2022

Citer comme suit:

FAO, Union européenne et Cirad. 2022. *Profil des systèmes alimentaires – République Démocratique du Congo. Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires*. Rome, Bruxelles et Montpellier, France.

https://doi.org/

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement (Cirad) de l'Union européenne (UE) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO, le Cirad ou l'UE approuvent ou recommandent ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

ISBN [FAO] nnn-nn-nnnnnn-n © FAO, 2022



Certains droits réservés. Cette oeuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr).

Selon les termes de cette licence, cette oeuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'oeuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'oeuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'oeuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette oeuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'oeuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (<u>www.fao.org/publications</u>) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: <u>publications-sales@fao.org</u>. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: <u>www.fao.org/contact-us/licence-request</u>. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: <u>copyright@fao.org</u>.

PROFIL DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Messages clés

La République démocratique du Congo (RDC) dispose d'immenses ressources: près de 80 millions d'hectares de terres arables et 4 millions de terres irrigables mais seulement 1 pour cent de ces terres sont cultivées. L'agriculture paysanne occupe 70 pour cent de la population active. La végétation du pays peut supporter un élevage d'environ 40 millions de têtes de gros bétail et sa densité halieutique est estimée à 700 000 tonnes de poisson par an. Avec ce fort potentiel, la RDC est capable de nourrir environ deux milliards de personnes dans le monde. Malgré cela, le pays recourt encore aux importations pour couvrir son déficit alimentaire. Le budget annuel alloué par le Gouvernement au secteur agricole représente environ 3 pour cent du budget national de la RDC. Ce pourcentage s'explique par le fait que, malgré l'énorme potentiel de production agroalimentaire, le secteur agricole est malheureusement délaissé au profit de l'exploitation du sol qui offre d'importantes richesses minières (cuivre, diamant, or, uranium, colombo-tantalite, entre autres).

À partir de 2012, il a toutefois été observé une légère **augmentation de la production agricole dans les cultures vivrières**, principalement de manioc (qui a presque triplé en 10 ans pour atteindre une production d'environ 40 millions de tonnes en 2019), maïs (1 164 millions de tonnes en moyenne entre 2000 et 2016), banane plantain (313,8 tonnes en moyenne entre 2000 et 2016). Les deux autres produits vivriers majeurs de la RDC sont l'arachide et le haricot. Les quantités produites de ces deux denrées restent en dessous du potentiel dont dispose le pays. En effet, la production d'arachide a chuté de 30 pour cent, de 500 000 à 370 000 tonnes, entre 1990 et 2002 (Chausse, Kembola et Ngonde, 2012), bien qu'elle ait augmenté progressivement depuis lors, pour dépasser légèrement 400 000 tonnes. La production de haricots a connu une baisse encore plus accentuée pendant la même période: de 200 000 à 110 000 tonnes. Selon les données du Service national de statistique agricole (SNSA), la production de petit pois est passée de 953 tonnes en 1995 à 1 372 tonnes en 2014. **La production agro-industrielle** est dominée par la production croissante de canne à sucre, de café robusta, de café arabica, de cacao, de thé, de tabac et d'oléagineux. Quant à la **production animale**, il a été observé ces dernières décennies une augmentation de la production de bovins, d'ovins, de porcins et de volaille.

Cette augmentation généralisée de la production alimentaire n'évolue pas au même rythme que la population congolaise qui est actuellement estimée à plus de 89,7 millions de personnes et croît à un taux annuel de près de 3 pour cent. Les systèmes alimentaires sont sujets à de nombreuses contraintes et ne permettent pas l'autosuffisance alimentaire nationale. Cela amène la RDC au constat qu'elle est le pays ayant le nombre le plus important de personnes en insécurité alimentaire aigüe au monde, avec 27,3 millions de personnes (31,6 pour cent de la population) en situation de crise et urgence alimentaire. Les principales causes de l'insécurité alimentaire dans le pays sont les conflits prolongés, principalement dans les provinces de l'est, provoquant des déplacements de population et la perturbation des moyens de subsistance, les effets de la pandémie de covid-19 associés aux mesures de confinement, le déclin économique lié à la dépréciation de la monnaie et à la baisse de la croissance du produit intérieur brut (PIB), ainsi que les risques naturels (inondations, maladies animales, etc.).

Toute nouvelle perturbation des chaînes d'approvisionnement alimentaire entravera les efforts pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la réduire. Il est crucial d'apporter une aide pour soutenir les moyens d'existence dans tout le pays, notamment pour les prochaines saisons agricoles, permettre d'améliorer rapidement l'accès à une alimentation quotidienne suffisante et diversifiée pour les ménages, créer des sources alternatives de revenus et approvisionner les marchés en produits frais locaux.

Les perspectives pour le moyen terme sont, entre autres, de consolider la stabilité et la sécurité du pays, d'améliorer la gouvernance et le climat des affaires, de contribuer au développement socioéconomique (emploi, revenus, moyens d'existence), d'inclure des acteurs des systèmes alimentaires, d'élaborer les réformes structurelles en faveur du secteur privé, et de promouvoir le secteur de l'agriculture en améliorant l'autosuffisance alimentaire afin de réduire la pauvreté en RDC.

Méthodologie au niveau national et processus

Cette note est issue d'une collaboration entre le Ministère du développement rural, le Ministère de l'agriculture, le Ministère de la pêche et de l'élevage, l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad). Elle s'inscrit dans

l'initiative «Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires».

La méthode d'analyse combine des données quantitatives et qualitatives et une approche participative impliquant les acteurs publics et privés liés aux systèmes alimentaires (SA). La littérature et les données disponibles, ainsi que

----- Flux de produits liens entre les Segments de la chaîne Environnement Moteurs Flux de co-produits moteurs / entre les d'approvisionnement direct impacts Moteurs Moteurs biophysiques Moteurs Moteurs politiques Moteurs socio-Moteurs infrastructurels et territoriaux démographiques économiques technologiques et de gouvernance Déterminants personnels des Environnement de la Secteurs non agricoles Environnement de la production et de l'aval choix alimentaires 12 . Influence Production végétale Transport Effets de Effets de rétroaction Aggrégation Stockage rétroaction ↑ ↓
Production animale Transformation Distribution Consommation Gestion des déchets Coeur du **Importations** génère /exportations alimentaires IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Figure 1. L'approche systèmes alimentaires

Source: auteurs, 2021.

des entretiens auprès de personnes ressources, ont permis d'approfondir les processus à l'œuvre et d'affiner la compréhension systémique.

Des réunions hebdomadaires avec les parties prenantes tenues entre les mois de mai et juillet 2021 ont permis de partager et d'affiner les résultats et d'identifier les principaux leviers à actionner pour améliorer la durabilité du système.

L'approche systèmes alimentaires prend en compte les différents objectifs des SA, le large éventail d'acteurs impliqués, les moteurs et les mécanismes de gouvernance qui façonnent leurs activités. En cela, elle est holistique et multidimensionnelle. Enfin, elle est systémique car elle met l'accent sur les interactions, rétroactions, synergies et compromis entre les différentes composantes des SA. Elle se différencie des approches traditionnelles qui ont tendance soit à être sectorielles et à ne considérer que certaines dimensions des SA, soit à se limiter à l'analyse systémique de certains segments de la chaîne d'approvisionnement (par exemple, les systèmes de production).



La performance du SA est évaluée au regard des quatre objectifs de durabilité des SA: i) sécurité alimentaire, nutrition et santé, ii) durabilité socioéconomique, iii) durabilité environnementale et iv) équilibre territorial et équité. Les systèmes alimentaires durables (SAD) sont un point d'entrée pour 12 des 17 Objectifs de développement durable (ODD).



1. Contexte national: chiffres clés

Population totale (2020): 89,7 millions

Croissance démographique (2020): 3,16 %

Croissance population urbaine (2020): $4,4\,\%$

Taux de population urbaine (2021): 46,2 % de la

population totale

Densité de la population (2019): 37,1 hab./km²

Pyramide des âges (2019): 46 % de moins de 14 ans, 50,98 % entre 15 et 64 ans et 3,02 % au-dessus de 65 ans.

PIB/habitant (2019): 574,6 USD

Taux de croissance du PIB (2020): 0,80 %

Part de l'agriculture dans le PIB (2019): 20,3 %

Indice de développement humain (IDH) (2020): 0,48

position 175/189

Indice de Gini: RDC 42,1 - ASS 50

Incidence de pauvreté relative: 71,34 % (2005) à

63,41 % (2012)

Superficie de terres agricoles (2018 est.): 11,4 %

 \bullet terres arables (2018 est.): 3,1 %

 \bullet cultures permanentes (2018 est.): 0,3 %

• pâturage permanent (2018 est.): 8 %

Superficie de forêts (2018 est.): 67.9%

Superficie autres (2018 est.): 20,7%

Indicateur Doing Business (2020): position 183/190

Sources: FAO, 2021; Banque mondiale, 2021; PNUD, 2021.



2. Chiffres clés et tendances

2.1 Production et commerce agricole

Malgré un fort potentiel agricole et une croissance de production de la plupart des produits végétaux durant cette dernière décennie, la production alimentaire demeure insuffisante pour satisfaire les besoins de la population au regard de la croissance démographique. La RDC reste ainsi fortement dépendante des importations de produits alimentaires, notamment de céréales, de sucre, de viande, de produits halieutiques et de produits laitiers.

La production végétale en RDC est dominée depuis des décennies par la production de racines et de tubercules (figure 2). Le manioc représente plus de 94 pour cent de cette production. Ensuite viennent les fruits: les bananes diverses, papayes, mangues, ananas, entre autres.

Le maïs et le riz sont les principales céréales produites. Les principaux oléagineux sont les noix de palme et l'arachide. La légumineuse la plus cultivée en culture vivrière est le haricot sec.

La production animale est croissante depuis 2015, mais elle reste dominée par la viande de brousse (gibier) et des viandes issues des suidés et des bovins qui augmentent depuis 2010 (figure 3).

Comme la production végétale, la production animale ne suit pas l'évolution démographique et le déficit se creuse d'année en année. Les tendances de la production agricole et alimentaire ont été marquées par une période de stabilité jusqu'au début des années 1990 suivie d'une chute entre 1995 et 2010 due à l'instabilité politique et aux conflits qui ont eu plus d'impact sur le milieu rural que sur le milieu urbain. Par exemple, à l'est de la RDC, les conflits et les guerres ont détruit l'essentiel du cheptel bovin. La dernière

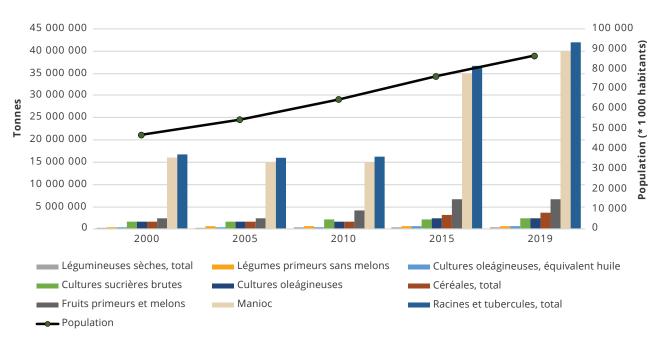


Figure 2. Production végétale en tonnes et population (2000-2019)

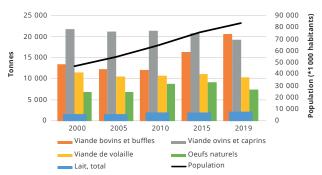
Source: FAO, 2021.

décennie a été marquée par une reprise de la croissance agricole grâce notamment à un retour progressif à la paix et aux réformes politiques qui ont été menées.

Malgré son potentiel agricole, la RDC demeure un importateur net de produits alimentaires. Compte tenu des besoins de la population et de sa croissance, les importations alimentaires totales ont été multipliées par six entre 2000 et 2019. La facture des importations qui représentait 125,4 millions d'USD en 1961 s'élève à plus de 2,5 milliards d'USD en 2019, soit une augmentation de 1 894 pour cent (FAO, 2021). Les importations alimentaires consomment une part importante des devises dans un contexte économique très difficile.

Les céréales représentent la part la plus importante des produits alimentaires importés, suivies par le sucre, les fruits et légumes et le poisson. Bien qu'une baisse globale de la dépendance des importations de céréales soit actuellement constatée, il a été observé une augmentation significative des volumes (tonnes) des principaux produits importés depuis 2012 (figure 4). En détruisant le tissu productif agricole, l'instabilité politique et les conflits engendrent une forte augmentation du taux de dépendance aux importations des produits alimentaires et, de ce fait, impactent la sécurité alimentaire. Cette dépendance aux importations persiste depuis une trentaine d'années mais elle s'est accentuée avec les troubles politiques, l'insécurité des biens

Figure 3. Production animale en tonnes et population (2000-2019)



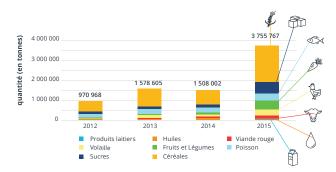
Source: FAO, 2021.

et des personnes et les restrictions à leur libre circulation depuis le début des années 1990 et, aujourd'hui, avec la crise sanitaire de covid-19.

De manière générale les actifs agricoles sont peu productifs et les rendements sont encore faibles pour la plupart des cultures et l'élevage. L'augmentation de la production résulte ainsi plus de l'expansion de la superficie exploitée que de l'amélioration de la productivité agricole. Cette configuration engendre des effets néfastes sur l'environnement, comme la dégradation des sols, la déforestation ou la surexploitation des ressources halieutiques. Outre ces effets environnementaux, l'état actuel de l'agriculture ne permet pas de fournir une alimentation suffisante et variée pour la population congolaise. À cela s'ajoutent des problèmes d'accès physique (mauvais état des routes de dessertes agricoles et des moyens de transport) et économique (revenus faibles et incertains) aux aliments.

Les chaînes de valeur de la plupart des produits agricoles et alimentaires sont peu développées. La répartition de la valeur ajoutée à l'intérieur des différentes filières est inéquitable, souvent en défaveur des producteurs. Les infrastructures de transport mais aussi de stockage constituent un goulot d'étranglement pour le développement des chaînes de valeur agricoles. Compte tenu de la grande superficie du pays, le mauvais état des routes est un frein à l'acheminement des produits agricoles vers les zones de consommation. Cela entraîne notamment un manque de marchés

Figure 4. Importations alimentaires (2017)



Source: Banque mondiale, 2020.

agricoles et un coût de transaction élevé. La majorité des denrées agricoles produites en milieu rural subissent peu de transformation par manque d'infrastructures idoines.

Le problème de l'accès à l'énergie électrique est également un obstacle majeur au processus de transformation des produits agricoles. Il se traduit par une faible compétitivité des prix et de la qualité, la plupart des produits agricoles ne permettant pas de garantir aux agriculteurs ainsi qu'aux autres acteurs des chaînes de valeur un revenu qui puisse réduire leur pauvreté.



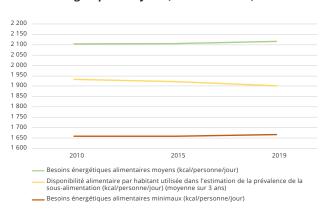
2.2 Consommation alimentaire

Un bilan alimentaire déséquilibré et hétérogène à l'échelle nationale

Le bilan alimentaire global de la RDC indique un déficit important et croissant. La disponibilité alimentaire ne permet pas d'atteindre les besoins énergétiques journaliers et, de plus, cette disponibilité alimentaire diminue depuis 2010 et creuse le déséquilibre (figure 5).

La RDC demeure l'un des pays les plus pauvres, avec le niveau d'insécurité alimentaire le plus élevé au monde. Ainsi, 27,3 millions de personnes (28 pour cent de la population analysée) font face à une insécurité alimentaire aiguë élevée (Phase 3 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire [IPC en anglais], ou plus), faisant de la RDC le pays présentant le plus grand besoin d'assistance au monde. Les résultats de l'IPC réalisé en 2021 indiquent qu'environ un tiers de la population analysée connaît des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 de l'IPC ou plus), dont 6 à 7 pour cent en situation d'urgence (phase 4 de l'IPC). Le chiffre le plus élevé de la population en insécurité alimentaire aiguë (phase 3 de l'IPC ou plus) a connu son pic en septembre 2020, période qui a coïncidé avec l'avènement de la pandémie de covid-19. Les principaux facteurs endogènes à la base de la détérioration de la sécurité alimentaire sont notamment les conflits armés et intercommunautaires dans l'espace grand Kasaï, à l'est du pays et dans le Tanganyika,

Figure 5. Évolution de la disponibilité alimentaire et des besoins énergétiques moyens (2010-2015-2019)



Source: FAO, 2021.

les différentes épidémies qui sévissent un peu partout dans le pays, l'afflux de réfugiés et la flambée des prix des denrées alimentaires.

La diversité des régimes alimentaires et la fréquence des repas ne sont pas adéquates. Environ 60 pour cent des ménages ruraux consomment un seul repas par jour à base de manioc et/ou de maïs accompagné de légumes et rarement de légumineuses ou autres sources de protéines végétales. La consommation alimentaire se compose principalement de manioc puis d'autres racines et tubercules, de

céréales, de légumineuses, d'oléagineux et de fruits. L'élevage joue un rôle fondamental en tant que principale source de protéines. La consommation de viande concerne la viande bovine, caprine, ovine et la volaille. Les produits forestiers non ligneux (PFNL) contribuent aussi à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages en fournissant viande de chasse, fruits, champignons, chenilles, escargots, gnetum, fougères, entre autres, dans plusieurs régions du pays. Cependant, leur apport dans la production nationale et leur contribution aux régimes alimentaires ne sont pas connus.

En termes de production alimentaire, l'agriculture de subsistance fournit une part importante de la consommation alimentaire de la population. Les déficits flagrants de production et de rendement à l'hectare des produits alimentaires sont dus à l'attaque de *Spodoptera frugiperda* (chenilles légionnaires d'automne) sur les cultures de maïs et à d'autres insectes ravageurs, ainsi qu'à diverses maladies du manioc, du bananier, de la pomme de terre, et aux perturbations de la pluviométrie occasionnant des pertes postrécoltes. Au-delà même de ces contraintes

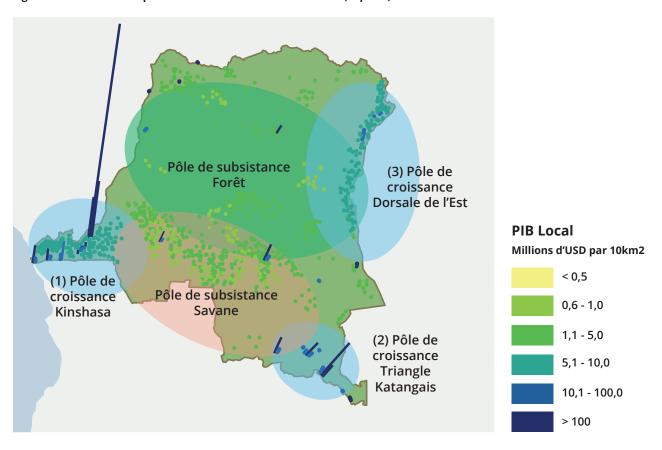
dues aux insectes ravageurs et maladies des cultures, les faibles niveaux de fertilité des sols ainsi que l'utilisation de pratiques agricoles inadéquates conjuguées au phénomène croissant du changement climatique sont autant d'autres facteurs qui conduisent aux faibles niveaux de rendement enregistrés en RDC. Il est également avéré que les populations en déplacement consomment moins de protéines animales. La production annuelle des produits de la pêche est d'environ 220 000 tonnes, représentant environ 30 pour cent du potentiel halieutique exploitable annuellement.

La production agricole nationale n'est pas suffisante pour couvrir la consommation domestique de produits alimentaires. En 2019, selon l'IPC, le bilan alimentaire dégageait déjà un solde négatif, équivalent à un déficit net de 22 pour cent sur le plan national. Les facteurs exogènes et endogènes n'ont fait que renforcer ce déficit. Pour faire face à l'insécurité alimentaire aiguë, le pays devrait avoir recours aux aides alimentaires extérieures avec des importations alimentaires qui représenteraient plus de 1,2 milliard d'USD (LDC IV Monitor, 2014).



3. Caractérisation des principaux acteurs et zonages des systèmes alimentaires

Figure 6. Distinction des pôles de croissance et de subsistance (experts)



Source: auteurs, à partir de Damania, 2015.

Les SA en RDC fonctionnent principalement autour de l'agriculture de subsistance familiale et du paysannat.

L'approvisionnement alimentaire des ménages est assuré par des modèles domestiques en milieu rural, des modèles de proximité et des filières peu structurées en milieu urbain.

Les caractéristiques territoriales, agroécologiques et socioéconomiques du pays conduisent à la distinction entre trois pôles de croissance (pôle de l'ouest autour de Kinshasa, pôle du triangle katangais et pôle de l'est) et deux pôles de subsistance (un pôle de subsistance «Forêt» et

un pôle de subsistance «Savane») en termes de SA (figure 6). Divers types de contextes socioéconomiques et sécuritaires, d'acteurs et de gouvernance interagissent spécifiquement à l'intérieur de chaque pôle. Ces différences entraînent de fortes disparités entre les zones rurales et urbaines, en termes de moyens d'existence et d'accès à la terre, entre les hommes et les femmes, entre les zones urbaines et les zones enclavées et peu accessibles du fait du manque d'infrastructures de transport et de technologie. Il est également observé un manque de volonté politique pour soutenir l'agriculture familiale et les infrastructures sociales rurales.

4. Principaux défis à relever pour atteindre les objectifs en matière de systèmes alimentaires durables

Compte tenu des disparités citées précédemment, il paraît impossible de décrire la RDC comme un territoire homogène, au risque de perdre de vue les différences entre territoires et de proposer des leviers inadaptés. Certaines analyses seront faites à l'échelle nationale et les leviers nationaux seront présentés dans une première partie. Par la suite, les analyses seront effectuées pour chacun des pôles de croissance et de subsistance et les leviers spécifiques seront présentés plus brièvement.

4.1 Au niveau national

Le territoire de la RDC couvre 2,345 millions de km² pour plus de 89,7 millions d'habitants. Il existe des disparités importantes au niveau des dimensions démographiques, socioéconomiques, environnementales ainsi qu'en termes d'infrastructures, de gouvernance et de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Une insécurité alimentaire aiguë, faisant de la RDC, le pays présentant le plus grand besoin d'assistance d'urgence au monde.

Tableau 1. Sécurité alimentaire, nutrition et santé

Sous-nutrition (2018-2020)	41,7%
Prévalence de l'insécurité alimentaire grave – population totale (%) (2018-2020)	38,5%
Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave – population totale (%) (2018-2020)	69,2%
Retard de croissance, < 5 ans (2020)	40,8%
Anémie, femmes (2019)	42,4%

Sources: Banque mondiale, 2021; FAO, 2021.

Les couleurs représentent la comparaison de la situation en RDC avec d'autres pays similaires: vert, situation comparativement plus avantagée; orange, situation comparativement similaire; rouge, situation comparativement désavantagée.

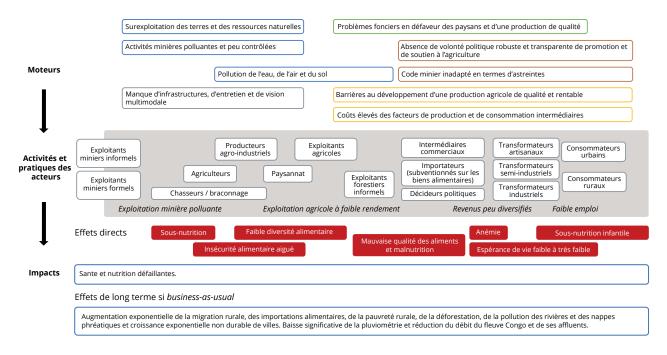
Les principales causes expliquant cette situation d'insécurité alimentaire aiguë au niveau national sont les conflits et les déplacements de populations (principalement à l'est du pays), les faibles performances macroéconomiques, l'impact de la pandémie de covid-19, la faible production agricole et les défis structurels, notamment le mauvais état des infrastructures de base, l'infertilité du sol et l'accès limité à la terre.

La pauvreté rurale, les faibles moyens d'existence, la dépendance aux importations alimentaires, la diminution de la fertilité des sols, la pollution du sol, de l'eau et de l'air sont des facteurs qui conduisent inévitablement à une diminution de la diversité, de la disponibilité et de l'accès à une nourriture de qualité et offrant les apports nutritionnels nécessaires à une bonne santé.

La population est touchée à tous les niveaux. Les estimations de l'IPC amènent au constat que 28 pour cent de la population fait face à une insécurité alimentaire aiguë. De plus, 41,7 pour cent de la population souffre de sous-nutrition. Plus de 40 pour cent des femmes en âge de procréer sont victimes d'anémie et presque

41 pour cent des enfants de moins de 5 ans subissent un retard de croissance.

Figure 7. Dimensions sécurité alimentaire, nutrition et santé au niveau national



Source: auteurs, 2021.



Une concurrence déloyale des importations alimentaires et le phénomène du mal hollandais¹ qui appauvrit l'économie paysanne de subsistance et conduit à l'éviction des secteurs autres que le secteur minier.

Tableau 2. Socioéconomie

Part de l'agriculture dans le PIB (2020)	20,3 %
Part des exportations issues du secteur minier et du secteur pétrolier	90 %
Taux de croissance du PIB (2020)	0,77 %
Taux de croissance démographique (2020)	3,1 %
Croissance industrie minière (2020)	6,9 % (contre 1 % en 2019)
Croissance autres industries (2020)	1,6 % (contre 5,7 % en 2019)
Rang IDH (2020)	175 sur 189
Indice de capital humain (2020)	0,37
Part de la population vivant sous le seuil de pauvreté de 1,8 USD / jour (2018)	73 %

Sources: Banque mondiale, 2021; FAO, 2021.

Les couleurs représentent la comparaison de la situation en RDC avec d'autres pays similaires: vert, situation comparativement plus avantagée; orange, situation comparativement similaire; rouge, situation comparativement désavantagée.

Au niveau national, l'impact et les déséquilibres en faveur du secteur minier sur les conditions socioéconomiques de la population sont évidents. Ces derniers se sont accentués avec la pandémie de covid-19.

Bien que le secteur agricole contribue à 20 pour cent du PIB national, les coûts élevés des facteurs de production et des consommations intermédiaires entraînent des obstacles au développement d'une production agricole de qualité et rentable. Dès lors, les rendements et productions agricoles ne permettent pas de couvrir les besoins nationaux et nécessitent de recourir aux importations de produits agricoles et alimentaires. Les subventions et le non-respect des protections tarifaires induisent une



¹ Phénomène économique qui relie exploitation de ressources naturelles et déclin de l'économie locale. Inspiré du cas des Pays-Bas des années 1960, ce terme est utilisé par extension pour désigner les conséquences nuisibles provoquées par une augmentation significative des exportations de ressources naturelles par un pays.

concurrence déloyale pour les consommateurs de ces produits.

Le secteur minier ne cesse de se développer pour répondre à la demande du marché chinois. Les minerais et les produits pétroliers du pays représentent 90 pour cent des exportations. Cela crée un déséquilibre très important entre les secteurs de l'économie et la balance commerciale nationale. Ces facteurs aboutissent au phénomène du mal hollandais typique avec un effet d'éviction des secteurs de l'économie autres que le secteur minier.

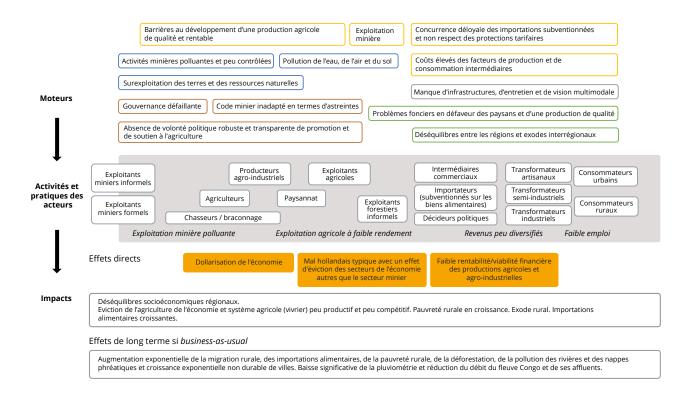
Les différentes zones décrites pour la RDC présentent de fortes disparités en termes de développement et d'accès aux moyens de subsistance nationaux: trois pôles de croissance (1) Kinshasa, (2) dorsale de l'est, (3) triangle katangais regroupant 90 pour cent du PIB national et deux pôles de subsistance enclavés dans les zones de savane et forestières du centre

du pays. On observe une pauvreté plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, ce qui s'explique principalement par le manque d'opportunités d'emplois, de revenus et de diversité des moyens de subsistance.

L'enclavement des zones rurales (au niveau des routes, des infrastructures diverses et de l'électricité) est un moteur avéré des fortes disparités socioéconomiques entre les zones d'activités (agricoles, minières), les zones rurales et urbaines et les secteurs d'activités économiques.

La pression démographique (avec un taux de croissance de 3,1 pour cent en 2020 pour un taux de croissance du PIB de 0,77 pour cent), la pression foncière dans les zones paysannes et minières et les conflits qui subsistent ne permettent pas de réduire les impacts socioéconomiques sur les populations et les acteurs des SA.

Figure 8. Dimension socioéconomique au niveau national



Source: auteurs, 2021.

De fortes disparités entre les zones de croissance et les zones de subsistance accentuent les flux migratoires et les écarts sectoriels et fonciers.

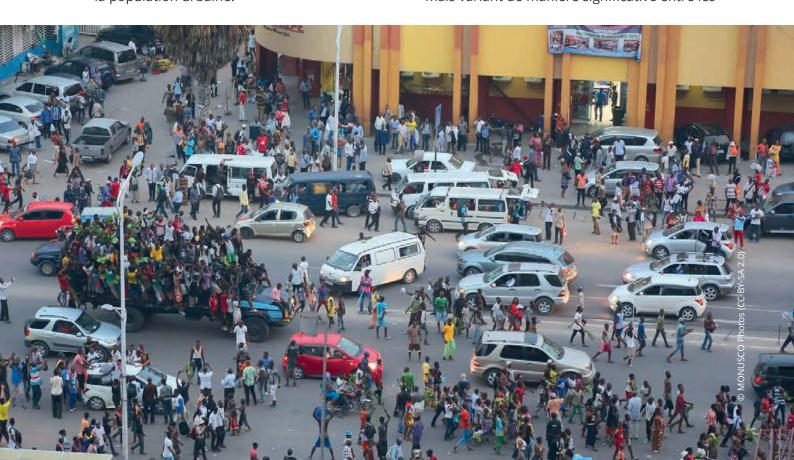
Tableau 3. Gouvernance et territoire

Population rurale – Population urbaine (2020)	54 % - 46 %
Taux de croissance annuelle population rurale – population urbaine (2020)	2 % - 4,4 %
Part de la population ayant accès à l'électricité (2019) En zone urbaine En zone rurale	19,1 % 41 % 1 %
Consommation d'électricité (KWh par habitant) (2014)	109
Abonnement téléphonie mobile pour 100 habitants (2019)	31
Utilisation d'internet (% de la population) (2017)	9 %
Déplacements liés aux conflits (2019)	5 268 000 habitants

Sources: Banque mondiale, 2021; FAO, 2021.

Les couleurs représentent la comparaison de la situation en RDC avec d'autres pays similaires: vert, situation comparativement plus avantagée; orange, situation comparativement similaire; rouge, situation comparativement désavantagée.

Les déséquilibres entre les zones rurales et urbaines sont de plus en plus marqués et l'exode rural est confirmé par les taux de croissance de la population urbaine. Ces disparités ne cessent de croître à cause de moteurs comme l'accès à l'électricité (disponibilité et usage) faible au niveau national, mais variant de manière significative entre les



zones urbaines. De plus, on observe un faible accès à internet et à la téléphonie mobile à travers le territoire.

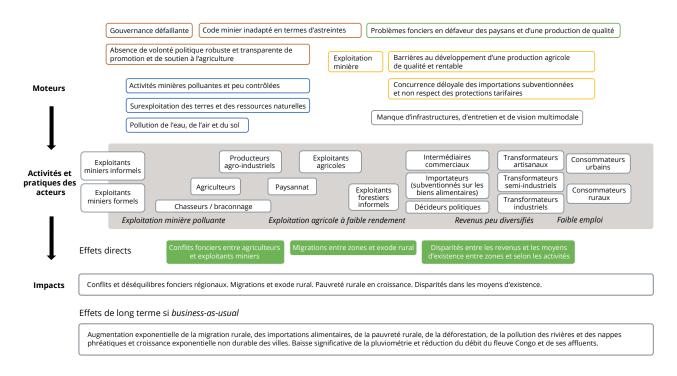
Viennent s'ajouter à ces disparités entre les zones urbaines et rurales des facteurs qui creusent les fossés entre les zones d'activités, les populations et les moyens de subsistance de base: l'enclavement dû au manque d'entretien des routes et de développement multimodal des infrastructures, l'accès et la gestion de l'eau pour l'irrigation, entre autres.

Les agriculteurs souffrent des conflits fonciers et du manque de soutien politique pour les activités agricoles et le paysannat. Ces moteurs conduisent à des déséquilibres territoriaux marqués et une inégalité persistante basée sur le genre et les activités dans la plupart des domaines de la vie sociale (emploi, éducation, accès aux facteurs de production) et des moyens de subsistance.



Enfin, les problèmes fonciers et le manque de gouvernance dans un État fragile engendrent des flux migratoires internes importants qui viennent s'ajouter aux problèmes d'exode rural et interrégional.

Figure 9. Dimension gouvernance et territoire au niveau national



Source: auteurs, 2021.

Les pratiques agricoles et l'exploitation minière exercent une forte pression sur les ressources naturelles; ces activités sont polluantes et ont, par conséquent, un impact sur la qualité des aliments et la nutrition.

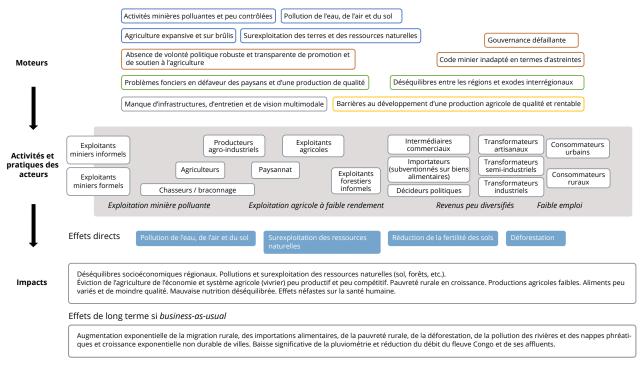
Tableau 4. Environnement

Total des bénéfices tirés des ressources naturelles en % du PIB (2019)	10,8 %
Terres cultivées en permanence (2018)	0,7 %
Surface forestière (2018)	56,6 %
Perte de couverture forestière entre 2002 et 2020	8 %

Sources: Banque mondiale, 2021; FAO, 2021.

Les couleurs représentent la comparaison de la situation en RDC avec d'autres pays similaires: vert, situation comparativement plus avantagée; orange, situation comparativement similaire; rouge, situation comparativement désavantagée.

Figure 10. Dimension environnement au niveau national



Source: auteurs, 2021.

Selon Global Forest Watch (Global Forest Watch, 2021), de 2001 à 2020, la RDC a perdu 15,9 mégahectares de couverture arborée relative, ce qui équivaut à une diminution de 8 pour cent depuis 2000 et à 3,9 pour cent du total mondial. Rien qu'en 2020, le pays a perdu 1,31 mégahectares de forêt naturelle, ce qui équivaut à 854 mégatonnes d'émissions de

CO2. Entre 2001 et 2020, les forêts de RDC ont émis 485 mégatonnes d'équivalent CO2/an, et supprimé 823 mégatonnes d'équivalent CO2/an, signifiant un flux net de carbone négatif de 337 mégatonnes d'équivalent CO2/an.

Les principaux moteurs de cette perte de couverture forestière sont l'exploitation

des ressources forestières et les pratiques agricoles sur brûlis encore très ancrées. Malheureusement, en plus de la déforestation, on observe un épuisement de la fertilité des terres. Ces facteurs conduisent à un faible rendement des productions agricoles et à une faible qualité des produits.

De plus, dans certaines zones, les activités minières fortement encouragées par le Gouvernement polluent le sol, l'air et, en particulier, l'eau. Cette pollution a un impact sur la santé humaine et sur la nutrition.

La RDC dispose d'un patrimoine environnemental inestimable, mais soumis à de très fortes pressions sectorielles internationales et venant aussi directement de la population. Les ressources naturelles, bien qu'abondantes, sont surexploitées et ne sont pas gérées de manière durable par manque de gouvernance et d'incitations du secteur agricole.

Quelques leviers clés pour améliorer la durabilité du système alimentaire au niveau national.

La dédollarisation de l'économie apparaît comme une condition nécessaire à une relance de l'agriculture de la RDC. En effet, la situation actuelle provoque un effet d'éviction important de l'agriculture et tend à rendre non compétitives les productions vivrières par rapport aux importations alimentaires et agricoles.

Leviers nationaux spécifiques:

- (1) Formuler une politique agricole robuste et appropriée visant à la promotion de l'agriculture familiale durable, équitable et inclusive, à la sécurisation foncière des paysans producteurs, à l'emploi des jeunes ruraux et au renforcement du tissu socioéconomique dans les zones rurales.
- (2) Augmenter et faire le suivi de la part du budget de l'État dans l'agriculture (actuellement 3 pour cent en moyenne) conformément aux accords de Maputo.
- (3) Augmenter et assurer le suivi du budget voté et alloué notamment à la recherche agronomique, appliquée aux cultures vivrières et maraîchères, décentraliser la gestion de l'Institut national d'études et de recherches agronomiques (INERA) et mettre en œuvre sa réforme incluant le renouvellement et la formation du personnel.

- (4) Faire respecter les barrières tarifaires appliquées aux importations agricoles et alimentaires à tous les postes frontières, notamment pour ce qui concerne les importations de céréales qui entrent en concurrence directe avec les productions nationales de maïs, de manioc, de riz et les importations de viande et de poissons.
- (5) Augmenter la part de la valeur ajoutée dédiée aux producteurs par une détaxation complète des activités agricoles et par la suppression effective des taxes et redevances informelles («tracasseries»).
- (6) Modifier le Code minier pour obtenir une gestion effective de la pollution des effluents miniers produits par l'exploitation formelle et informelle grâce à la mise en place d'une fiscalité coercitive proportionnelle à la durée et à l'ampleur de la pollution.
- (7) Améliorer l'accès et l'utilisation de services de conseils agricoles de qualité pour les producteurs congolais dans toutes les zones de production agricoles.
- (8) Promouvoir l'accès aux innovations technologiques (issues de la recherche) ainsi que leur adoption par les utilisateurs finaux afin d'adapter les systèmes de productions aux contraintes rencontrées sur le terrain.

4.2 Au niveau des cinq pôles identifiés

Pôle de croissance de l'ouest (Kinshasa - Espace Bandundu): indisponibilité alimentaire, manque de revenus, compétitivité des produits locaux.

Situé à l'ouest de la RDC, le pôle de croissance de l'ouest englobe les provinces du Kongo Central, Kinshasa, le Kwango et Kwilu.

Malgré un formidable marché de 13 millions d'habitants en croissance d'environ 5 pour cent par an, un réseau routier en bon état reliant l'hinterland de Kinshasa et la capitale, des terres fertiles disponibles et une pluviométrie abondante, la production agricole dans l'hinterland de Kinshasa est insuffisante pour couvrir les besoins de la ville et les importations alimentaires sont massives sans application effective de la protection tarifaire existante. Le soutien à la production agricole est quasi inexistant et la part de la valeur ajoutée des producteurs dans les chaînes de valeur est faible, souvent inférieure à 20 pour cent. Ces facteurs entraînent un faible accès à l'emploi et aux moyens de subsistance, des revenus variables

ainsi qu'une dépendance aux importations alimentaires. Il existe également un déséquilibre foncier manifeste entre les classes sociales et selon les zones urbaines, périurbaines et rurales.

Par ailleurs, les nombreuses expériences de production vivrière à grande échelle (Nkundi, Kanyama Kasese, Bukanga Lonzo) depuis 40 ans ont toutes été des échecs. La surexploitation forestière et la faible productivité agricole due à la perte de fertilité des sols et au manque de matériel demeurent et viennent à l'encontre des bonnes pratiques durables.

Dans cette zone, entre 26 et 37 pour cent des enfants vivant en milieux ruraux souffrent d'une insuffisance pondérale et 35 à 54,6 pour cent des enfants présentent un retard de croissance. Cependant, à Kinshasa, seuls 10,9 pour cent des enfants souffrent d'une insuffisance pondérale et



seulement 15,6 pour cent des enfants présentent un retard de croissance (RDC, 2020c).

L'impact sur la sécurité alimentaire et la nutrition est surtout marqué dans la dimension socioéconomique et consiste en une disponibilité alimentaire insuffisante aggravée par le manque de revenus.

Plusieurs conditions préalables s'imposent pour améliorer la durabilité du SA dans la zone de Kinshasa - Espace Bandundu:

- (1) mise en œuvre d'une politique de croissance économique incluant l'agriculture paysanne comme moteur:
- (2) application effective des barrières tarifaires relatives aux importations alimentaires et agricoles;
- (3) suppression de la TVA sur les intrants (engrais, semences, carburant, outils, équipements) le long des chaînes de valeur agricoles.

Les leviers identifiés spécifiques à ce pôle pour améliorer la sécurité alimentaire consistent à:

- (1) Accroître l'offre d'infrastructures économiques et sociales en milieu rural afin d'élever le niveau de son attractivité et de sédentariser les jeunes à travers des projets de développement rural intégrés.
- (2) Optimiser la productivité des exploitations paysannes par la vulgarisation des techniques et pratiques pour tendre vers des systèmes agricoles durables et diversifier les revenus des ménages par des activités non-agricoles et l'agroforesterie afin de restaurer la fertilité des sols et augmenter les rendements.
- (3) Appuyer la structuration des acteurs des chaînes de valeur agricoles et industrielles afin d'assurer une intégration verticale visant à optimiser la production de valeur ajoutée dans les chaînes de valeur et améliorer l'équité entre acteurs des filières agricoles vivrières.

Pôle de croissance du triangle katangais: déséquilibre fonciers et concurrence entre agriculteurs et miniers, manque de gouvernance et syndrome du mal hollandais.

Situé au sud-est du pays, le triangle katangais est constitué des provinces du Lualaba, Haut-Katanga, Tanganyika et Haut Lomami. C'est essentiellement une zone de savane réputée pour sa richesse en minerais. Les activités minières conduisent à une concurrence pour le sol entre exploitants agricoles et miniers. Cette dernière est renforcée par les déséquilibres socioéconomiques et les déséquilibres fonciers entre classes et genres.

Le Code minier est inadapté en termes d'astreintes contre les mauvaises pratiques et leurs impacts en ce qui concerne la pollution environnementale (pollution importante de l'eau impactant fortement la qualité des produits agricoles). L'absence de volonté politique forte

et transparente pour la promotion et le soutien à l'agriculture a pour conséquence une pauvreté installée, une concurrence déloyale sur les importations de produits alimentaires et une inégalité des revenus.

Malgré une concentration importante des richesses produites par le secteur minier (plus de 20 milliards d'USD d'exportations prévues en 2021), une disponibilité en terres de qualité et un réseau routier performant, le «mal hollandais» est avéré et provoque un effondrement de la production agricole locale et des importations massives de produits agricoles, pour la plupart subventionnés, provenant des pays voisins. L'insécurité alimentaire reste élevée au regard de la richesse produite, malheureusement

peu ou pas inclusive. Dans cette zone, 18 à 24,5 pour cent des enfants souffrent d'une insuffisance pondérale et 40,8 pour cent des enfants présentent un retard de croissance. La situation nutritionnelle des enfants est moins bonne dans les territoires enclavés du Haut-Lomami (RDC, 2020h).

Les conditions préalables à la reconnexion des productions agricoles paysannes katangaises avec les consommateurs urbains et ruraux sont les suivantes:

- (1) la dédollarisation de l'économie katangaise;
- (2) l'application effective des barrières tarifaires relatives aux importations alimentaires et agricoles;
- (3) la détaxation complète (formelle et informelle) des activités agricoles;

(4) la modification du Code minier.

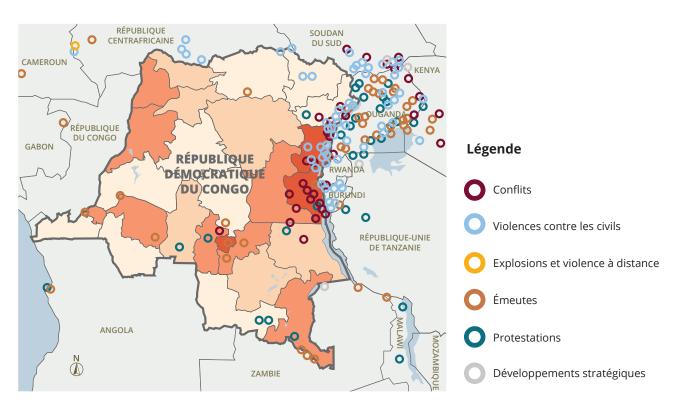
Les leviers contribuant à la durabilité du SA régional sont:

- (1) Dans le cadre d'une politique économique provinciale inclusive, mettre en œuvre un soutien direct aux agriculteurs (structuration agricole en soutenant et élargissant les paysannats existants, vulgarisation agricole, fourniture de semences et de fertilisants, promotion de l'agroforesterie).
- (2) Appuyer la structuration des chaînes de valeur agricoles (mise en place d'une interprofession du maïs et du riz) et industrielles, l'intégration verticale et les circuits courts visant à maximiser la production de valeur ajoutée dans les chaînes de valeur en amont et en aval rendant à terme les productions locales de maïs et de riz compétitives.



Pôle de croissance de l'est: insécurité et conflits, déséquilibres fonciers, surexploitations des ressources et malnutrition.

Figure 11. Intensité des conflits en RDC



Source: auteurs, à partir de VAM-WFP, 2021.

La partie est de la RDC se caractérise par une hétérogénéité des questions relatives à la durabilité du SA marquées par une certaine ambivalence entre les zones des hautes terres (montagneuses) et celles de basses terres (forestières). Ce pôle est marqué par l'insécurité persistante depuis plus de deux décennies des personnes et des biens, en raison de la multiplicité des groupes armés et des conflits qui paralysent l'ensemble des activités socioéconomiques, surtout en milieu rural. Ces conflits ont comme conséquence la forte augmentation des déplacés internes (environ 5,5 millions de personnes) et la destruction de l'appareil productif agricole.

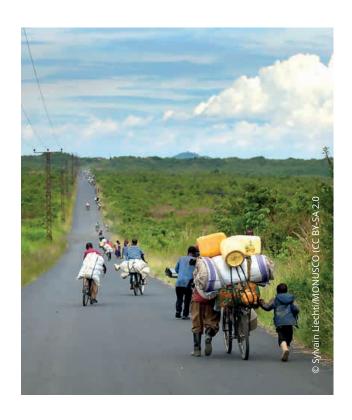
La dégradation structurelle de la productivité des systèmes agro-sylvo-pastoraux combinée à une démographie galopante entraîne une forte augmentation du déficit de l'offre alimentaire. Ainsi, des retards de croissance sont observés, touchant en moyenne 48 pour cent des enfants de moins de 5 ans contre 43,1 pour cent au niveau national. Déjà en 2016, 55,1 pour cent, 53,8 pour cent, 52,6 pour cent et 69,5 pour cent des ménages (respectivement en Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Maniema) étaient confrontés à un problème d'insécurité alimentaire. La proportion des ménages en insécurité alimentaire sévère/ aigüe est très élevée dans ces zones: 21,6 pour cent, 21,9 pour cent, 16,8 pour cent et 24,7 pour cent respectivement en Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu et au Maniema (INS, 2018).

L'insécurité foncière, source de conflits, constitue également un élément majeur de la non-durabilité du SA. Elle est liée notamment à la gouvernance foncière caractérisée par l'accaparement des terres et la présence de latifundia. Ces différentes réalités conduisent également à une prépondérance importante de la malnutrition malgré les potentialités agricoles.

La partie intérieure de ce pôle, loin des zones frontalières, est caractérisée par l'enclavement dû à une quasi-absence de réseaux routiers opérationnels. Cet enclavement entraîne une forte absence d'infrastructures sociales, le développement de l'économie de cueillette, de chasse et de pêche, couplée à une économie de subsistance. Ceci a pour conséquences l'absence d'un surplus commercialisable, la surexploitation du potentiel halieutique et des ressources forestières surtout autour des agglomérations (telles que villes intermédiaires ou villages).

Les conditions préalables à la mise en place des leviers sont:

- (1) Garantir la sécurité afin d'assurer la libre circulation des biens et des personnes au sein de cette zone.
- (2) Améliorer la sécurité foncière relative des paysans producteurs/petits agriculteurs familiaux.
- (3) Promouvoir la volonté politique d'inclusivité de la croissance économique et de soutien à l'agriculture paysanne. Accompagner sa mise en œuvre par du soutien direct aux agriculteurs (structuration paysanne, appui de l'approvisionnement en intrants, vulgarisation agricole).
- (4) Appuyer l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes.
- (5) Appuyer le développement des chaînes de valeur agricoles (transformation, stockage, transport, entre autres activités) et réactiver les unités de production agroalimentaire



qui ont été une réussite par le passé en vue d'absorber la main d'œuvre rurale jeune.

- (6) Désenclaver de manière effective et durable par une approche multimodale s'appuyant prioritairement sur le réseau hydrographique et visant à reconnecter les villes intermédiaires et le monde rural avec la zone frontalière de l'est.
- (7) Vulgariser la gestion durable des forêts (respect des jachères, agroforesterie, lutte antiérosive), la sauvegarde des aires protégées et préserver le potentiel halieutique (respect des frayères, interdiction effective d'utilisation des moustiquaires et des pesticides pour la pêche, respect du calendrier de pêche) sur la base des résultats des recherches appliquées.
- (8) Promouvoir la gouvernance et la gestion des ressources minières pour qu'elles soient bénéfiques aux communautés locales.

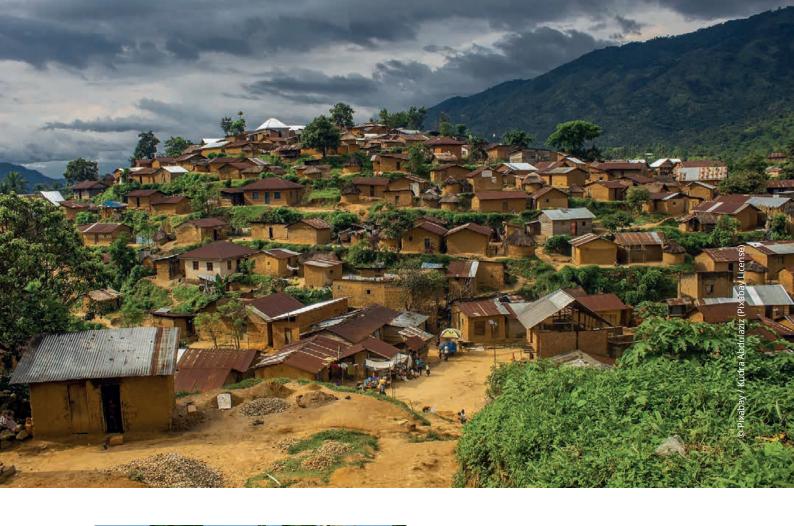
Pôle de subsistance Forêts: dégradation des ressources forestières, faibles rendements agricoles et malnutrition.

Le pôle de subsistance Forêts se compose des provinces forestières du centre du pays. Il englobe les anciennes provinces Orientale, Équateur et le nord du Kasaï.

L'état défectueux des réseaux et des moyens de transports (routier et fluvial) entraîne l'enclavement de la quasi-totalité de cette zone et une quasi-absence d'économie monétaire. Ces éléments sont renforcés par une faible volonté de connecter et d'adopter une approche multimodale des transports entre les zones forestières enclavées et les zones urbanisées. Cela creuse le déséquilibre d'accès à la terre entre les classes sociales et les genres et entraîne la pauvreté rurale et le manque d'opportunités d'emplois, de revenus et de moyens d'existence variés.

À cause de la faible fertilité intrinsèque des sols, la production agricole ne permet pas de dégager un surplus commercialisable significatif de biens alimentaires. Cela engendre également une surexploitation des ressources forestières et halieutiques comme moyens de subsistance et une forte dégradation des sols en raison de pratiques agricoles inadéquates (comme l'abattis-brûlis en rotation courte). L'offre alimentaire repose essentiellement sur la chasse, la pêche et la cueillette. Par ailleurs, la disparité des revenus et des régimes alimentaires a une forte incidence sur la malnutrition. Selon le niveau d'enclavement, 16 à 29,3 pour cent des enfants souffrent d'une insuffisance pondérale et 35 à 47 pour cent des enfants présentent un retard de croissance (RDC, 2020g).







Des conditions préalables à la mise en place des leviers sont nécessaires:

- (1) reconnexion des villes intermédiaires et du monde rural dans le pôle de subsistance Forêts;
- (2) désenclavement effectif et durable du monde rural par une approche multimodale s'appuyant prioritairement sur le réseau

hydrographique et visant à connecter les villes intermédiaires à leur hinterland.

Les leviers sont les suivants:

- (1) Mettre en œuvre une stratégie de développement rural intégré dans les hinterlands des villes intermédiaires visant à améliorer les conditions socioéconomiques des ruraux et à limiter l'exode rural.
- (2) Mettre en place un système de vulgarisation agricole axé sur les pratiques durables d'exploitation de la forêt (respect des jachères, agroforesterie) et du potentiel halieutique (respect des frayères, interdiction effective d'utilisation des moustiquaires et des pesticides pour la pêche) sur la base des résultats des recherches appliquées développées dans les stations de l'INERA à Yangambi, Luki, Mukumari.
- (3) Maximiser la part de valeur ajoutée dédiée aux producteurs par la mise en place de circuits courts de commercialisation et la suppression effective des barrières informelles augmentant les coûts de transaction de l'accès aux marchés.

Pôle de subsistance Savane: enclavement, manque de rendements agricoles, manque de disponibilité alimentaire, malnutrition.

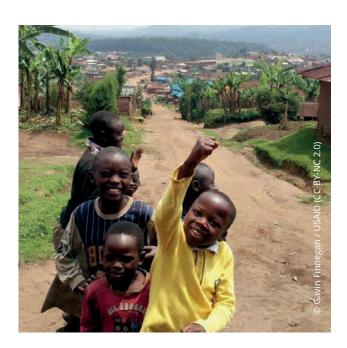
Situé au centre du pays, le pôle de subsistance Savane se compose des provinces du Kasaï, Lomami, Kasaï Central, Kasaï Oriental et d'une partie du Sankuru. Cette zone se caractérise par une décentralisation ratée, l'enclavement dû à l'insuffisance et la mauvaise qualité des infrastructures de transport et une absence de connexions avec les provinces de l'est, de l'ouest, du sud et du nord. De plus, aucun budget n'est alloué aux activités agricoles durables. Cela entraîne une insuffisance des productions agricole et halieutique et une surexploitation des ressources forestières. Les déséquilibres fonciers et socioéconomiques se creusent (extrême pauvreté et absence de revenus monétaires) et engendrent une insécurité alimentaire et nutritionnelle permanente. La faible productivité agropastorale est induite notamment par l'absence de recherche agronomique, la faible fertilité intrinsèque des sols et leur dégradation liée aux pratiques de la culture sur brûlis qui ne permettent pas de générer un surplus commercialisable significatif de biens alimentaires.

La faillite de l'économie du diamant entraîne également une pauvreté urbaine et rurale.

Ces différents moteurs ont une incidence sur la situation nutritionnelle et, selon le niveau d'enclavement, 21 à 31 pour cent des enfants souffrent d'une insuffisance pondérale et 41 à 53 pour cent des enfants présentent un retard de croissance (RDC, 2020f).

Les conditions nécessaires préalables à la mise en place des leviers sont:

(1) La mise en place d'une politique agricole axée sur l'amélioration des revenus agricoles par une répartition équitable des marges entre acteurs et la création de plus de valeur ajoutée chez les producteurs.



(2) L'interconnexion des chefs-lieux des provinces avec un réseau de transport multimodal intégrant le transport routier, ferroviaire et fluvial afin de permettre les échanges entre le centre et le reste du pays.

Tandis que les leviers propices au développement du SA sont:

- (1) Le désenclavement du milieu de vie (réhabilitation des voies de desserte agricoles, dragage des voies navigables, interconnexion des moyens et des voies de transport vers un système multimodal: routes, fleuves, rail).
- (2) L'optimisation de la productivité des exploitations agricoles par la mise en place d'un système de vulgarisation agricole assurant la promotion des systèmes agricoles durables et la diversification des revenus des ménages par des activités hors exploitation et l'agroforesterie afin de restaurer la fertilité des sols et augmenter les rendements.

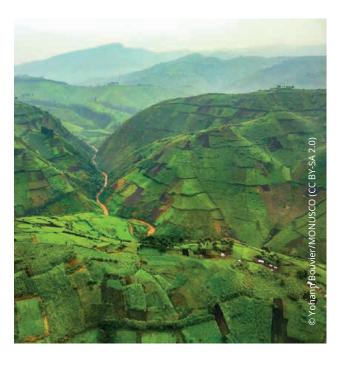
5. Transition vers des systèmes alimentaires durables

À la lumière des analyses réalisées sur les différents pôles de croissance et de subsistance en RDC, il apparaît qu'au niveau national, afin de permettre une transition vers des SA durables, la priorité serait d'envisager la mise en place d'un processus transversal de dédollarisation. Cela permettrait la relance de l'agriculture congolaise qui assurerait un fonctionnement durable et inclusif des SA nationaux.

En effet, la RDC dispose du potentiel agricole nécessaire à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de sa population, mais les politiques et la gouvernance actuellement en place provoquent un effet d'éviction important de l'agriculture. Malgré une grande pratique de l'agriculture familiale et du paysannat, les productions vivrières ont de faibles rendements et ne sont pas compétitives face aux importations alimentaires et agricoles. Cela entraîne des déséquilibres alimentaires et nutritionnels significatifs entre les diverses régions du pays et des disparités importantes en termes d'accès aux moyens d'existence et aux revenus.

Pour combler ces lacunes nationales, une mobilisation politique devrait viser à la formulation d'une politique agricole robuste et appropriée pour la promotion de l'agriculture familiale durable, équitable et inclusive, la sécurisation foncière des producteurs agricoles, l'emploi des jeunes ruraux et le renforcement du tissu socioéconomique dans les zones rurales.

Il serait recommandé d'augmenter la part du budget de l'État allouée à l'agriculture et à la recherche agronomique. L'État devrait également faire respecter les barrières tarifaires sur les importations agricoles et alimentaires pour favoriser les productions nationales et l'inclusivité. Le climat des affaires et la valeur ajoutée des producteurs et acteurs des filières agricoles doivent être améliorés en réduisant les taxes et les «tracasseries»



administratives informelles. Pour finir, le Code minier devrait être adapté pour réduire la pollution des ressources naturelles ainsi que les déséquilibres entre secteurs.

Ces interventions budgétaires devraient être accompagnées d'un suivi de la bonne exécution des engagements budgétaires et politiques.

Ces leviers sont en ligne avec les politiques, stratégies nationales et régionales, en particulier avec l'initiative «Renforcer la résilience socioéconomique des petits exploitants agricoles et des populations vulnérables» [initiative conjointe du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM)] visant à promouvoir des communautés plus résilientes avec une plus grande égalité entre les sexes et une plus grande cohésion sociale dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu frappées par les conflits sévissant dans l'est de la RDC. La stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle, 2015-2025 de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) avec pour objectif de réduire

considérablement l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région d'ici 2025. Le Plan national de développement stratégique (PNSD 2017-2050) fournit le cadre permettant à la RDC de devenir une nation développée d'ici 2050: ce plan comprend trois phases, dont la première se concentre sur l'agriculture et le développement rural de 2017 à 2021. La stratégie «Nourrir l'Afrique» pour la transformation agricole en Afrique 2016-2025 est un effort renouvelé et déterminé pour transformer l'agriculture africaine en un secteur mondialement compétitif, inclusif et axé sur les affaires, qui crée de la richesse, génère des emplois rémunérés et améliore la qualité de vie. Le programme d'opportunités stratégiques pour la RDC 2019-2024 dont l'un des trois objectifs stratégiques consiste à permettre aux coopératives de producteurs d'accéder plus efficacement aux marchés en améliorant la productivité, en mettant en

commun les ressources, en ajoutant de la valeur et en accédant aux routes de desserte et aux installations de stockage ainsi qu'aux services sociaux de base. Le Projet de développement agricole intégré dans la région des Grands Lacs (PICAGL) est une initiative de la Banque Mondiale cherchant à créer des opportunités économiques inclusives aux niveaux individuel et communautaire, et à relier des zones actuellement inaccessibles à des infrastructures plus grandes et à des investissements agricoles grâce à des infrastructures physiques et à l'accès au crédit numérique en Provinces du Sud-Kivu et du Tanganyika.

Ces leviers sont également alignés sur l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA), en particulier à l'Aspiration 1 qui vise «une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable».



Bibliographie

Armed Conflict Location et Event Data Project (ACLED). 2021. Page web ACLED. [En ligne]. [Consultée le 10 septembre 2021]. <u>acleddata.com</u>.

Banque mondiale. 2015. *Transport, croissance économique, et déforestation en République démocratique du Congo. Une analyse spatiale.*

Banque mondiale. 2020. *L'agriculture intelligente pour la nutrition en République démocratique du Congo.* (également en ligne https://documents1.worldbank.org/curated/en/269271596453926900/pdf/Nutrition-Smart-Agriculture-in-the-Democratic-Republic-of-Congo.pdf).

Banque mondiale. 2021. *Les données ouvertes de la Banque mondiale*. [En ligne]. [Consultée le 10 septembre 2021]. https://donnees.banquemondiale.org/

Cadre Intégré de Classification de la sécurité alimentaire (IPC). 2019. République démocratique du Congo (RDC). Situation actuelle de l'insécurité alimentaire aiguë - août 2018. (également en ligne http://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_DRC_AFI_2018August.pdf).

Cadre Intégré de Classification de la sécurité alimentaire (IPC). 2021. *République démocratique du Congo (RDC) - Analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë février – décembre 2021.* (également en ligne http://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_DRC_Acute_Food_Insecurity_2021FebDec_Snapshot_French.pdf).

Chausse, J-P., Kembola, T. et Ngonde, R. 2012. L'agriculture: pierre angulaire de l'économie de la RDC in Herderschee, J., S. D. Mukoko et T. Tshimenga (éditeurs). *Résilience d'un géant africain: accélérer la croissance et promouvoir l'emploi en République démocratique du Congo.* Vol 2. Études sectorielles, pp 1-97. Médiaspaul. Kinshasa.

Damania, R., Barra, A. F., Burnouf, M., et Russ, J. D. 2015. *Transport, croissance économique, et déforestation en République démocratique du Congo. Une analyse spatiale.* Banque mondiale. (également en ligne https://documents1.worldbank.org/curated/en/366421468197071923/pdf/103695-WP-FRENCH-P145907-PUBLIC-Transport-Economic-Growth-and-Deforestation-in-the-Democratic-Republic-of-Congo-1-13-16-FRENCH.pdf).

FAO. 2021. FAOSTAT. [En ligne]. [Consultée le 10 septembre 2021]. https://www.fao.org/faostat/fr/#data

Global Forest Watch. 2021. Page web de Global Forest Watch.[En ligne]. [Consultée le 10 septembre 2021]. https://www.globalforestwatch.org/

Institut national de la statistique (INS). 2018. *Enquête avec Questionnaire unifié et Indicateurs de Base de Bien-être en RDC en 2016* (E-QUIBB/RDC1 - 2016).

Institut congolais de recherche en développement et études stratégiques (ICREDES). 2019. Éliminer la faim en République démocratique du Congo. Revue stratégique sur la faim zéro. Rapport final. Kinshasa. (également en ligne https://www.ecoi.net/en/file/local/2025893/WFP-0000111398.pdf).

LDC IV Monitor. 2014. *Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA (2011-2020). Suivi des résultats et évaluation des avancées - Rapport de synthèse*. (également en ligne https://www.oecd.org/fr/dev/LCD%20IV.pdf).

Ministère de l'agriculture de la République Démocratique du Congo (RDC). 2018. Sécurité alimentaire, niveau de production agricole et animale. Évaluation de la campagne agricole 2017-2018 et bilan alimentaire du pays. Inédit.

PNUD. 2021. Rapport sur le Développement Humain 2020, Profil pays (RDC). [En ligne]. [Consultée le 10 septembre]. http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/COD

République Démocratique du Congo (RDC) et Ministère Des Affaires Étrangères de la RDC. 2019. Rapport national d'évaluation du Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA pour la décennie 2011-2020 en République Démocratique du Congo.

République démocratique du Congo (RDC). 2020a. MICS-Paludisme 2017-2018. *Rapport des résultats de l'enquête. Province du Bas-Uélé. Kinshasa.*

République démocratique du Congo (RDC). 2020b. *MICS-Paludisme 2017-2018. Rapport des résultats de l'enquête. Province du Kongo Central. Kinshasa.*

République démocratique du Congo (RDC). 2020c. *MICS-Paludisme 2017-2018. Rapport des résultats de l'enquête. Province du Kwilu. Kinshasa.*

République démocratique du Congo (RDC). 2020d. *MICS-Paludisme 2017-2018. Rapport des résultats de l'enquête. Province de Kwango. Kinshasa.*

République démocratique du Congo (RDC). 2020e. *MICS-Paludisme 2017-2018. Rapport des résultats de l'enquête. Province du Kasaï. Kinshasa.*

République démocratique du Congo (RDC). 2020f. *MICS-Paludisme 2017-2018. Rapport des résultats de l'enquête. Province du Kasaï Central. Kinshasa.*

République démocratique du Congo (RDC). 2020g. *MICS-Paludisme 2017-2018. Rapport des résultats de l'enquête. Province du Kasaï Oriental. Kinshasa.*

République démocratique du Congo (RDC). 2020h. *MICS-Paludisme 2017-2018. Rapport des résultats de l'enquête. Province du Lomami. Kinshasa.*

République démocratique du Congo (RDC). 2020i. *MICS-Paludisme 2017-2018. Rapport des résultats de l'enquête. Province de la Mongala. Kinshasa.*

République démocratique du Congo (RDC). 2020j. *MICS-Paludisme 2017-2018. Rapport des résultats de l'enquête. Province du Nord-Ubangi. Kinshasa.*

République démocratique du Congo (RDC). 2020k. *MICS-Paludisme 2017-2018. Rapport des résultats de l'enquête. Province du Sud-Ubangi. Kinshasa.*

République démocratique du Congo (RDC). 2020l. *MICS-Paludisme 2017-2018. Rapport des résultats de l'enquête. Province de l'Équateur. Kinshasa*.

République démocratique du Congo (RDC). 2020m. *MICS-Paludisme 2017-2018, Rapport des résultats de l'enquête. Province de la Tshopo. Kinshasa.*

République démocratique du Congo (RDC). 2020n. *MICS-Paludisme 2017-2018. Rapport des résultats de l'enquête. Province de la Tshuapa. Kinshasa.*

République démocratique du Congo (RDC). 2020o. *MICS-Paludisme 2017-2018, Rapport des résultats de l'enquête Province du Haut-Uélé. Kinshasa.*

VAM-WFP. 2021. Dataviz. [En ligne]. [Consultée le 10 septembre 2021]. https://dataviz.vam.wfp.org/Hunger-Analytics-Hub.

Ont contribué à ce processus et à l'élaboration de cette note: B. Michel, F. Nfuamba Lukeba et A.R. Ntoto (consultants); N.M. Tall (FAO/Kinshasa); L. Zaralli (EEAS/Kinshasa); C. Orbell, A. Lourme-Ruiz (Cirad); J. Binam, P. Herlant (FAO/CFI).

Mise en page et édition: Chiara Virdis, Eduardo Arenas Silvera, Dominique Magada, Marie Jankovic.

